



**ASSEMBLÉE NATIONALE  
DU QUÉBEC**

**EXTRAIT DE PÉTITION  
(Conforme au Règlement)**

**Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 291 pétitionnaires.**

**Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec**

**Les faits invoqués sont les suivants :**

**CONSIDÉRANT QUE** nous accueillons favorablement la décision de construire une nouvelle école primaire à Matane;

**CONSIDÉRANT QUE** l'un des sites à l'étude pour cette construction est situé dans le secteur de la rue du Rempart, où se trouve un terrain de balle molle;

**CONSIDÉRANT QUE** ce terrain est très fréquenté, réunissant plus de 300 jeunes et adultes chaque saison, et que ce secteur est reconnu comme un lieu attractif et rassembleur pour les activités sportives et les événements;

**CONSIDÉRANT QUE** des investissements importants ont déjà été réalisés — ou sont prévus à court terme — par la Ville de Matane et la Ligue de balle de l'Est, et que de nombreuses heures de bénévolat sont consacrées à l'entretien;

**CONSIDÉRANT QUE** d'autres emplacements peuvent être envisagés afin de permettre la réalisation du projet d'école sans nuire aux installations sportives existantes.

**Et l'intervention réclamée se résume ainsi :**

Nous, signataires, demandons au ministère de l'Éducation, par l'entremise du Centre de services scolaire des Monts-et-Marées, de ne pas retenir le secteur de la rue du Rempart à Matane comme site pour la construction de la nouvelle école primaire.

**Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.**

**Pascal Bérubé  
Député de Matane-Matapédia**

**7 octobre 2025**

**Date de signature de l'extrait**